

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 2 avril 2025

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 48 du règlement de la Chambre des Députés, nous, soussignés, membres du groupe parlementaire du LSAP, demandons qu'un vote séparé soit organisé sur l'article suivant du projet de loi n°8470 :

- **Article 6**

Cette demande s'inscrit dans le cadre de l'examen approfondi du projet de loi, afin de permettre une décision distincte sur ces articles spécifiques, compte tenu de leur portée et des implications qu'ils soulèvent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

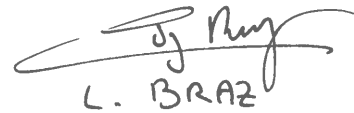
**Signatures :**



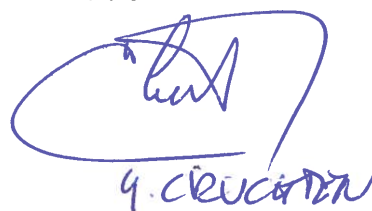
F. FAYOT



P. LENERI



L. BRAZ



Y. CREUCHE



Ben Polidori